



Lycée Kodonso
Bamako – Rive gauche
Djelibougou - Route de Koulikoro
Comité Pédagogique « Lettres »

Année scolaire
2015 – 2016

Cours d'initiation à la linguistique générale

Classe : TLL

Réalisé par :

KONÉ Oumar

KEBA Boureïma

AG HAMATA Mohamed Ahmédou

KODIO Alaceïne

Sommaire

Première partie

Linguistique: définition et objet

- I. Définition
- II. L'objet de la linguistique
- III. Langue – langue – parole
 1. Le langage
 2. La langue
 - a. Définition
 - b. Les différents statuts de la langue
 - c. Les différents types de langue
 - d. Les subdivisions de la langue
 3. La parole
- IV. Différences entre langue – langue – parole
- V. Système de la communication
 1. Eléments ou facteurs de la communication.
 2. Les fonctions du langage
 3. Schéma de la communication
- VI. Le signe linguistique et le signe nonlinguistique
 1. Le signe linguistique
 2. Le signe non linguistique
- VII. Synchronie et diachronie
 1. La synchronie
 2. La diachronie

Deuxième parties: La phonétique

- I. Définition
- II. Les branches de la phonétique
- III. L'appareil phonatoire
 1. Organe de la parole
 2. Croquis de l'appareil phonatoire
- IV. Transcription
 1. Les voyelles
 2. Les consonnes
- V. Différences entre voyelles et consonnes
- IV. Lexicologie et lexicographie

consonnes

Troisième partie: La phonologie

- I. Définition
- II. Différences entre phonétique et phonologie
- III. Phonèmes et monèmes
- IV. Les paires minimales
- V. Les variantes

Quatrième partie: La morphologie

- I. Définition
- II. Le morphème
- III. Les types de morphèmes
- IV. Différences entre morphologie et syntaxe

Cinquième partie: La syntaxe

- I. Définition
- II. Représentation de la phrase
- III. Indicateur syntagmatique
- IV. Analyse en constituants immédiats
- V. Phrase et structure
- VI. Règle de réécriture
- VII. Les phrases ambiguës
- VIII. La phrase globale
- IX. Les transformations
- X. La coordination et la relativisation
- XI. Axe paradigmatique et axe syntagmatique

Sixième partie: La sémantique

- I. Définition
- II. Sens des mots
- III. Différences entre l'analyse syntaxique et l'analyse sémantique

Première partie

Linguistique : définition et objet

I. Définition

La linguistique est l'étude scientifique de la langue ou du langage humain articulé. Elle est considérée comme une science parce qu'elle utilise les méthodes de la science à savoir : l'observation, l'hypothèse, la vérification, la loi, et les applications. Les premiers linguistes furent des philosophes et des théologiens.

C'est au XX^e siècle que la linguistique fut réellement considérée comme une science grâce au linguiste suisse Ferdinand de Saussure (Genève 1857 – 1913) considéré comme « le père » de la linguistique moderne. Son *Cours de Linguistique Générale* consacre l'acte de naissance de la linguistique moderne.

Objet de la linguistique

La linguistique a pour objet le langage humain articulé c'est-à-dire la **langue**. Cette étude est faite selon les règles scientifiques. Nous avons sept branches de la linguistique qui se présentent comme suit :

- la phonétique et la phonologie s'occupent des caractères physiques et physiologiques des sons;
- la morphologie, la syntaxe et la grammaire s'occupent des différentes formes des mots, de leur agencement ainsi que des relations qu'ils entretiennent entre eux; la lexicologie, la sémantique et la pragmatique s'occupent du sens des unités ainsi que de l'interprétation et des valeurs.

II. Langage – Langue – parole

1. Le langage

a. Définition

Le langage est la faculté qu'ont les êtres vivants de communiquer entre eux à l'aide de signes (vocaux, gestuels, tactiles, olfactifs, graphiques, sonores, visuels, etc.).

Il est aussi une faculté inhérente et universelle de l'humain de construire des langues (des codes) pour communiquer.

Le langage se réfère à des facultés psychologiques permettant de communiquer à l'aide d'un système de communication quelconque. Le langage est *inné* car on n'apprend pas le langage mais on naît avec lui.

Tous les êtres vivants ont un langage : le langage humain, le langage des animaux, le langage des fleurs.

Exemples :

- le nouveau-né arrive à entrer en communication avec sa mère par des cris, des odeurs, des caresses ...
- Parmi un groupe d'ovins, la brebis et son petit arrive à se reconnaître par les sons émis par l'un et l'autre.

2. La langue

a. Définition

La langue est un système de communication conventionnel particulier constitué d'un ensemble de signes particulièrement élaborés, propre à une communauté pour les besoins de communication entre ses différents membres. Elle est acquise c'est-à-dire qu'on apprend à parler une langue contrairement au langage.

Exemple : La langue française, le bamanankan, le fulfulde, le dôgôsô, etc.

Par « système », il faut comprendre que ce n'est pas seulement une collection d'éléments mais bien un ensemble structuré composé d'éléments et de règles permettant de décrire un comportement verbal régulier (par exemple la conjugaison de verbes en français).

La langue est *acquise*.

Elle peut se définir aussi comme étant un système consciemment élaboré pour remplir des besoins utilitaires. Elle peut être une koïné, c'est-à-dire une fabrication semi artificielle.

Exemple : L'écriture, la diffusion à travers les dictionnaires, les medias, les cours, etc.

b. Les différents statuts de la langue.

Les langues peuvent avoir différents statuts.

- La langue maternelle

Est considérée comme langue maternelle la langue apprise en premier par l'enfant. Très souvent c'est la langue de la première personne en contact avec l'individu, le plus souvent sa mère.

Exemple : Un enfant senoufo né dans le milieu songay, s'il apprend en premier le songay, aura celui-ci pour langue maternelle et non le senoufo.

- La langue domestique ou indigène

Elle est nommée ainsi la langue parlée seulement au sein d'un territoire restreint dans un Etat ou une province d'un Etat ou dans une communauté spécifique restreinte du pays. En un mot c'est une langue locale communément parlée au sein d'une communauté.

Elle est aussi appelée langue locale, langue vernaculaire, langue autochtone ou patois.

Exemple : le bozo, le dôgôsô, etc.

- La langue nationale

C'est la langue d'une nation ou d'un peuple, c'est-à-dire reconnue comme faisant partie du patrimoine d'une nation ou d'un Etat. C'est la reconnaissance des langues par les autorités politiques du pays dans lequel elles sont parlées.

Exemple : le bamanankan, le fulfulde, le songay, le tamasheq... au Mali.

Au Mali, toutes les langues nationales sont transfrontalières à l'exception du bozo.

- La langue véhiculaire

Elle est une langue souvent plus simple qu'une langue maternelle et qui sert de moyen de communication entre des populations de langues maternelles différentes ou dialectes différents.

Exemple : Le bamanankan est une langue véhiculaire car parlée par une grande majorité de Maliens. Il en est de même pour le songay. La véhicularité d'une langue est aussi une occasion de créer de nombreux dialectes.

- **La langue officielle**

C'est la langue d'un Etat qui est utilisée pour les usages officiels dans l'administration, la justice, l'assemblée nationale, l'enseignement.

Exemple : Au Mali, la langue officielle est le français.

- **Langue naturelle/Langue artificielle**

On appelle langue naturelle, une langue qui s'est formée au cours du temps par la pratique de ses locuteurs, à partir d'états de langues antérieurs et/ou d'emprunts à d'autres langues. C'est le cas de la grande majorité des langues parlées dans le monde.

Au contraire, on appelle langue construite, parfois improprement langue artificielle, une langue qui résulte d'une création normative consciente d'un ou de plusieurs individus. C'est une langue créée de toutes pièces pour des besoins de communication. Elle est simple car ses règles sont régulières.

C'est notamment le cas de l'espéranto, seule langue construite comptant un nombre significatif de locuteurs, mais aussi de l'ido, du volapük, de l'interlingua, du toki pona, du lojban, du klingon et du na'vi.

- **Langue vivante**

On appelle langue vivante une langue qui est utilisée oralement et au moment présent par des personnes dont elle est la langue maternelle, ou par une communauté suffisamment nombreuse – et de façon suffisamment intensive – pour permettre une évolution spontanée de la langue sur le plan grammatical et bien d'autres cas. Elle est pratiquée au quotidien pour les besoins du quotidien. (Cas de l'espéranto).

- **Langue morte**

Une langue est dite morte ou *éteinte lorsqu'elle* n'est plus pratiquée oralement comme langue maternelle, cependant elle peut encore être utilisée dans certains domaines restreints tels que la religion, les codes secrets comme le latin ou le copte.

Les raisons peuvent être :

- Démographiques : la communauté linguistique s'est éteinte, il n'y a plus de locuteurs de cette langue;
- les phénomènes sociologiques liés à l'économie;
- la politique linguistique menée par l'Etat peut amener à la disparition d'une langue, etc.

Elle est aussi appelée langue menacée à cause de la diminution du nombre de locuteurs due à l'influence des langues dites dominantes.

Sur les six mille (6000) langues que compte le monde, environ quatre mille (4000) sont menacées de disparition.

c. Les différents types de langue

Sur le plan de la morphologie et de la syntaxe les langues se divisent en trois types principaux :

- Le type flexionnel

Dans ces langues, les mots sont généralement constitués d'une ou de plusieurs racines et de désinences qui expriment des catégories grammaticales (genre, nombre, personne...). Les mots changent de forme selon leur appartenance grammaticale et les relations qu'ils entretiennent avec leur environnement.

Exemple : le latin, le français, l'arabe...

Prenons le verbe « aller » selon le temps et la personne il devient Vas, iront, aille...

- Le type agglutinant

Ce type de langues connaît l'adjonction, la juxtaposition au radical d'affixes distincts pour exprimer les rapports syntaxiques sans une modification notable de la forme.

Exemple : le japonais, le bamanankan....

En bamanankan muso au singulier ; musow au pluriel.

- Le type isolant

Dans ces langues, les mots se réduisent à des radicaux, leur place respective marquant les rapports grammaticaux.

On appelle aussi ce type de langue les langues à « syntaxe de position » et les mots sont généralement invariables.

Exemple : le bamanankan, le chinois...

NB : A vrai dire, aucune langue n'est à cent pour cent agglutinante, isolante ou flexionnelle.

d. Les subdivisions de la langue

Les langues se présentent toujours en lectures qui expriment des variantes dépendantes de groupes restreints horizontalement, verticalement ou sur le plan professionnel. Ainsi nous avons :

- l'idiolecte

En linguistique on appelle idiolecte l'ensemble des usages du langage propres à un individu donné, s'exprimant oralement. Pour l'expression écrite, on parle de style.

- le patois

Parler essentiellement oral, pratiqué dans une localité ou un groupe de localités, principalement rurales.

- **le jargon**

Est une langue professionnelle parlée dans un domaine spécifique.

Exemple : jargon militaire, scientifique etc.

- **le communalecte**

Est une langue parlée dans la ville.

Exemple : le bamanankan de bamako, le sonray de Tombouctou...

- **le dialecte**

Il est une variété linguistique propre à un groupe d'utilisateurs déterminés. Une langue se présente toujours sous la forme de dialectes. Ces dialectes qui se comprennent jusqu'à un certain niveau forment la langue.

Exemple : Dans la langue bamanankan, nous avons le dialecte de Ségou, Bèlèko, wassoulou, de Bamako, dioula, le malinké, etc.

- **l'idiome**

Un idiome est une langue parlée dans une communauté spécifique et isolée par les frontières naturelles.

3 La parole

La parole est l'utilisation personnelle d'une langue par une personne. Elle est la mise en pratique de la langue. C'est le style d'une personne.

C'est à travers la parole qu'on découvre quelle langue, quel dialecte utilise l'individu.

Exemple : le style de Charles Baudelaire, le style de Seydou Badian, etc.

III. Différences entre Langage – Langue – parole

Le langage et la langue s'opposent donc par le fait que l'un (la langue) est la manifestation d'une faculté propre à l'humain (le langage) qui possède d'autres moyens de communication.

Selon Saussure, la langue est le résultat d'une convention sociale transmise par la société à l'individu et sur laquelle ce dernier n'a qu'un rôle accessoire. Par opposition, la parole est l'utilisation personnelle de la langue (toutes les variantes personnelles possibles: style, rythme, syntaxe, prononciation, etc.).

Si la langue est conventionnelle, sociale, acquise et extérieure à l'homme ; le langage, lui, est inné tandis que la parole est personnelle, individuelle.

La parole est performance tandis que la langue est compétence.

IV. Système de la communication

La communication est un échange d'information entre au moins deux individus.

1. Éléments ou facteurs de communication

Pour qu'il ait communication, il faudrait qu'il existe des éléments ou facteurs de communication. Ceux-ci sont : l'émetteur, le récepteur, le canal, le code, le message et le référent. A ceux-là s'ajoutent les conditions c'est-à-dire Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?

L'émetteur ou **destinateur** ou aussi **encodeur** est celui qui parle, qui envoie le message.

Exemple : **Je** reste

Le récepteur ou **destinataire** ou aussi **décodeur** est celui qui reçoit le message.

Exemple : Je t'envoie ce texte.

Le canal est le moyen par lequel le message est transmis.

Exemple : Le directeur appelle le comptable **au téléphone**.

Le code est la langue utilisée pour faire passer le message.

Exemple : Je suis malade (langue française)

Le message est l'ensemble des informations transmises.

Exemple : Nous vous annonçons **l'ouverture des boutiques**.

Le référent est ce dont on parle, la chose sur laquelle on se réfère ou l'objet de la conversation.

Exemple : Les Maliens sont allés aux urnes en juin 2013. Le référent ici est le **vote**.

2. Les fonctions du langage

Il existe six(6) fonctions essentielles du langage :

- **La fonction expressive ou émotive :**

Elle est centrée sur l'émetteur en soulignant ses émotions, ses besoins, ses craintes, ses appréciations, ses désirs, son investissement personnel, psychologique ou affectif dans ce qu'il dit. Il utilise la 1^{ère} personne en général.

Exemple : **Je** suis malade.

Il est malade **ce monsieur**

- **La fonction conative ou injonctive :**

Le message est centré sur le récepteur. L'émetteur cherche à influencer celui-ci. Le message peut faire naître un certain comportement chez le destinataire. Il utilise la 2^{ème} personne. On l'appelle aussi fonction impulsive.

Exemple : Lève- **toi** !

- **la fonction poétique :**

Elle porte sur le message lui-même, la beauté esthétique du message transmis. Le langage joue sur son propre code.

Exemple : Vienne la nuit sonne l'heure (Apollinaire).

- La fonction référentielle ou dénotative

Le message est centré sur le référent, le sujet même du message. Le langage décrit le monde ; il s'agit bien souvent de la fonction essentielle du langage.

Exemple : Les Maliens sont allés aux urnes en juin 2013. Le référent ici est le vote.

- La fonction phatique :

Le locuteur cherche à établir ou à maintenir le contact avec l'interlocuteur.

Exemple : au téléphone « Allo » pour établir le contact.

« Patientez, s'il vous plaît » pour maintenir le contact ; N'est-ce pas ?

- La fonction métalinguistique

Le message est centré sur le langage. La langue sert à parler d'elle-même c'est-à-dire lorsque la langue sert à décrire la langue. On a souvent recours aux ouvrages généraux comme le dictionnaire.

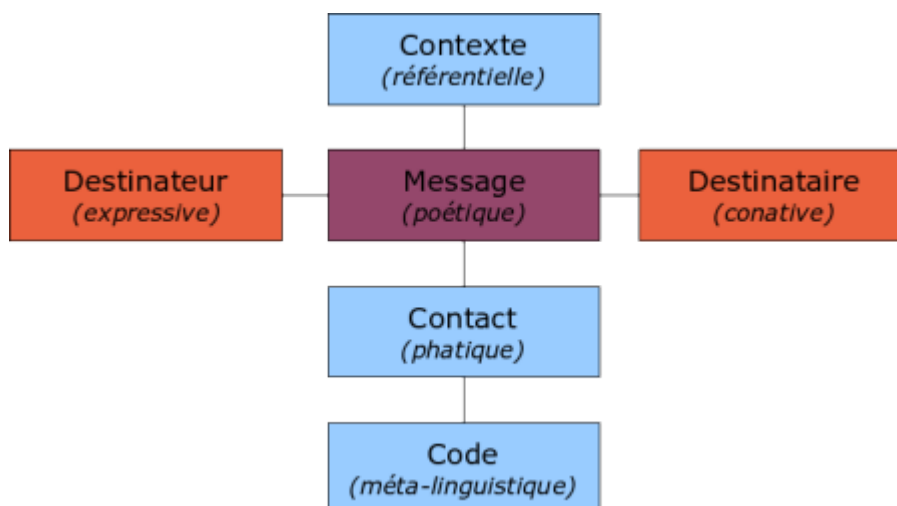
Exemple : les expressions telles que « **c'est-à-dire** », « **je veux dire** », « **en d'autres termes** », les définitions, les fonctions des mots...

Tableau récapitulatif des différentes fonctions du langage

Fonction	Finalité	Élément de la communication sur lequel cette fonction met l'accent
Informative Ex.: "Il pleut"	Communiquer des informations	Le référent
Expressive Ex.: "Malheur !"	Extérioriser des sentiments	Le locuteur
Conative Ex.: "Votez pour moi!"	Provoquer une réaction Le but est de faire agir ou réagir l'interlocuteur (faire la morale, menacer, ordonner, faire de la	Le récepteur

	publicité ou une campagne électorale...)	
Phatique Ex.: "Allô?"	Établir le contact Il s'agit de s'assurer du lien entre les interlocuteurs.	Le canal
Poétique Ex.: "Le sanglot long des violons de l'automne"	Faire œuvre d'art Dans l'usage poétique, il y a création d'un objet autant (ou plus) que d'un message.	La forme du message
Discursive Ex.: Une dissertation, une démonstration	Élaborer sa pensée Le langage permet de développer ou d'éclaircir sa pensée.	Le contenu du message
Métalinguistique Ex.: "'chou" prend un x au pluriel"	Parler de la langue elle-même On utilise la langue spécifier la langue : préciser le sens d'un mot, donner une règle de grammaire...	Le code
Performative Ex.: "La séance est ouverte."	Agir Dans ce cas, le fait de dire, si c'est dit par la bonne personne dans les bonnes circonstances, c'est faire une action (promettre, baptiser...) NB: Cette fonction, identifiée par <u>John Austin</u> n'est pas mentionnée par Mounin.	Le contexte

3. le schéma de la communication de Jakobson



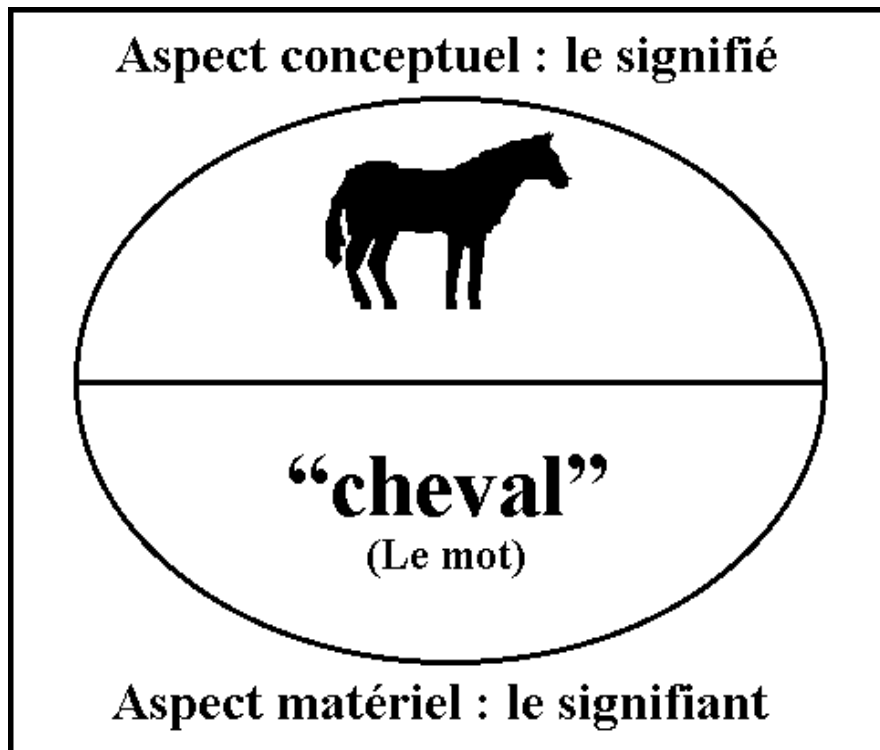
V. Le signe linguistique et le signe non linguistique

La sémiotique est la science qui étudie les signes.

1. Le signe linguistique

a. Définition

Le signe linguistique est le résultat de l'association d'une image acoustique (ou sensible) appelée signifiant et d'un concept le signifié. C'est pourquoi Saussure dira que le signe linguistique est «non pas un nom et une chose mais le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié ».



b. Caractéristiques du signe linguistique

Le signe linguistique se caractérise par :

- **son caractère arbitraire**

Le caractère arbitraire du signe linguistique veut dire qu'il n'y a aucune relation naturelle entre le signifié et le signifiant. C'est pourquoi un même signifié peut avoir plusieurs signifiants vice versa.

Exemples : cheval se dit horse en anglais, soo en bamanankan, ayas en tamasheq.

- **son caractère conventionnel**

Pour que les membres d'une communauté se comprennent, il faut qu'ils s'entendent sur les mêmes conventions ou sur les mêmes signes. En conséquence, les signes sont considérés, comme étant conventionnels, en cela ils résultent d'une convention entre les membres d'une communauté. En fait, partager la même langue, c'est également partager un certain nombre de conventions où l'on lie des sons à des sens dans un système.

- **son caractère linéaire**

Le signifiant se présente de façon linéaire dans l'axe du temps. Il nous faut du temps pour prononcer un mot, pour le réaliser de façon physique. De même, il y a un ordre qui est suivi lors de sa réalisation.

Exemple : Dans la réalisation du signifiant [wazo], il ne m'est pas permis de prononcer les sons dans un ordre différent de celui que nous avons ci-haut si je veux que les autres locuteurs me comprennent.

Les signes forment donc une successivité et non une simultanéité. Par opposition, les signes routiers peuvent se substituer: "obligation de tourner" et "tourner à gauche".

2. Les signes non linguistiques

Le signe :

Indique un fait n'ayant aucun rapport analogique avec l'élément signifié. Le signe n'est pas forcément linguistique.

Exemples :



Indique un danger,

Croix verte des pharmacies.

L'indice:

Est un fait immédiatement perceptible qui nous fait connaître quelque chose à propos d'un autre fait qui ne l'est pas.

Exemples:



La fumée est l'indice du feu.



Les nuages sont l'indice de la pluie

Il y a un lien logique et implicatif entre l'indice et ce à quoi il renvoie. L'indice est, en fait, la manifestation des effets implicatifs d'un phénomène empirique.

Le signal:

Est un fait qui a été produit artificiellement pour servir d'indice. Il est subite

Exemples:



Le signal d'un départ



Les feux de signalisation.

Le symbole:

Est un signal qui, de par sa forme ou sa nature évoque spontanément dans une culture donnée quelque chose d'abstrait ou d'absent.

C'est une représentation fondée sur une convention qu'il faut connaître pour la comprendre.

Exemples:



La balance représente la justice



La colombe représente la paix

L'icône :

Est une représentation graphique d'une entité, dont elle conserve certaines propriétés spatiales.



Exemple : signifie musique.

VI. La synchronie et la diachronie

L'étude d'une langue se fait soit au moment où l'on l'utilise, soit à travers le temps d'où ces notions de synchronie et de diachronie.

1. La synchronie

Elle étudie l'état d'une langue à un moment précis.

Exemple : le français parlé au VII^e siècle, celui d'aujourd'hui.

2. La diachronie

Elle étudie l'évolution de la langue à travers le temps c'est-à-dire lorsqu'on étudie deux états d'une langue durant deux moments différents.

Exemple : les dictionnaires, etc.

Pour Saussure, l'aspect synchronique prime sur celui de la diachronie car la population s'intéresse plus à la langue maintenant qu'à son évolution parce qu'elle l'utilise maintenant pour les besoins de communication.

Deuxième partie

La phonétique

I. Définition

La phonétique est la branche de la linguistique qui étudie les sons de la parole. C'est l'étude des aspects concrets de la langue. Elle s'intéresse aux sons eux-mêmes indépendamment de leur emploi en tant qu'unités acoustiques produites par un mécanisme physiologique. Un son se définit comme étant une sensation auditive ; des vibrations qui déplacent l'air sous forme d'onde. Ces sons sont appelés *PHONES*.

II. Les branches de la phonétique

Il existe trois principales branches en phonétique :

❖ La phonétique articulatoire :

Elle étudie les organes de la parole et la production des sons :

- Les organes mis en jeu;
- Leur fonctionnement;
- Les types de sons produits.

❖ La phonétique acoustique :

Elle étudie les propriétés physiques des sons c'est-à-dire comment les sons sont transmis de la bouche du locuteur aux oreilles de l'interlocuteur du point de vue de :

- Leur condition physique;
- Leur fréquence, leur hauteur, leur qualité.

❖ La phonétique auditive :

Elle est l'étude de l'appareil auditif et du décodage des sons c'est-à-dire comment l'interlocuteur perçoit les sons transmis.

Étape de la communication

Branche de la phonétique correspondante

Production

Phonétique articulatoire
(étude des organes de la parole et de la production des sons)

Transmission

Phonétique acoustique
(étude des propriétés physiques des sons)

Perception

Phonétique auditive
(étude de l'appareil auditif et du décodage des sons)

III L'appareil phonatoire

L'appareil phonatoire(ou organe de la parole) est l'ensemble des organes entrant dans la production des sons. C'est le domaine de la phonétique articulatoire.

1. Organes de la parole

Les organes phonatoires se divisent en organe d'articulation supérieure et en articulation inférieure. C'est celle inférieure qui est constamment en mouvement du bas vers le haut.

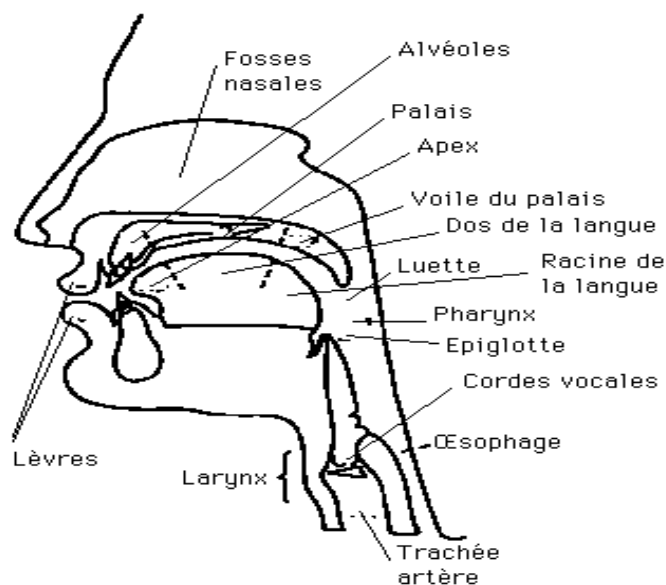
Organes

Manifestations selon le mode et le point d'articulation

Nez	Nasale
Bouche	Orale
Lèvres	Labiale
Dents	Dentale
Alvéoles des dents	Alvéolaire
Palais	Palatale
Voile du palais	Vélaire
Luette	Uvulaire

Pointe de la langue	Apicale
Dos de la langue	Dorsale
Pharynx	Pharyngale
Cordes vocales	- voisée / sonore (vibration des cordes vocales) - non voisée / sourde (pas de vibration des cordes vocales)
Trachée artère	
Epiglotte	
Œsophage	

2 Croquis de l'appareil phonatoire



Partant de bas en haut, l'air nécessaire pour la production des sons sort des **poumons** et passe par la **trachée artère**. En haut de la trachée se trouve une boîte en cartilage qu'on appelle le **larynx**. Suspendues dans le larynx on trouve deux bandes de tissu élastiques, qu'on appelle les **cordes vocales** dont l'ouverture s'appelle la **glotte**. Lorsque les cordes vocales sont ouvertes, l'air passe librement sans vibration, on entend un son **non-voisé** (sourd) comme dans [p]. Lorsque les cordes vocales vibrent, sous l'effet de l'air, on a un son plus **voisé** comme dans [v]. Dans les deux cas les sons produits sont amplifiés par un ou plusieurs résonateurs constitués de la cavité, la glotte, le larynx, le pharynx, la bouche et le nez.

III. Transcription

L'alphabet phonétique international, servant à transcrire les sons des langues humaines, est un ensemble de sons articulés. En français, il comprend 36 sons formés de 15 voyelles, 18 consonnes et 3 semi-voyelles ou semi-consonnes.

Les consonnes

b	bal, robe
s	souris, pièce
k	carpe, kiwi, qui
D	Date
F	face, phare
g	gare, bague
ʒ	journal, gorge
L	la, alors
M	Maman
N	Non
ŋ	gnôle, agneau
P	Petit
ʁ	Rare
t	Tordu
v	voir, avaler
z	zèbre, oser
ʃ	chat, short
ɲ	Parking

ø	jeu, feu
œ	Fleur
e	été, nez
ɛ	mer, j'aimais
o	seau, sceau, saut
ɔ	porte, port, or, mort
l	filles, ami
U	coup, août
Y	nu, j'ai eu

Les voyelles nasales

ɑ	rang, avant
ɛ̃	rein, brin, pain
ɔ̃	bon, ton
œ̃	brun, un

Les semi-consonnes (ou semi-voyelles)

j	yeux, ail
w	fouet (/fwɛ/), voir (/vwɑ̃/)
ɥ	fuite (/fɥit/), lui (/lɥi/)

Les voyelles orales

a	patte, papa
ə	Fenêtre

N.B :

- le système de sons de base d'une langue constitue son système phonologique. Ce système est constitué de phonèmes et les sons s'écrivent entre barres obliques /.../.

- Lorsqu'il s'agit des phones, productions linguistiques en général, les différents sons en présence jouent les uns sur les autres et peuvent s'assimiler les uns les autres selon des règles propres à chaque langue et là on est dans le domaine de la phonétique. Les sons s'écrivent alors entre crochets [...].

Exemple :

Dans la réalisation de absent :

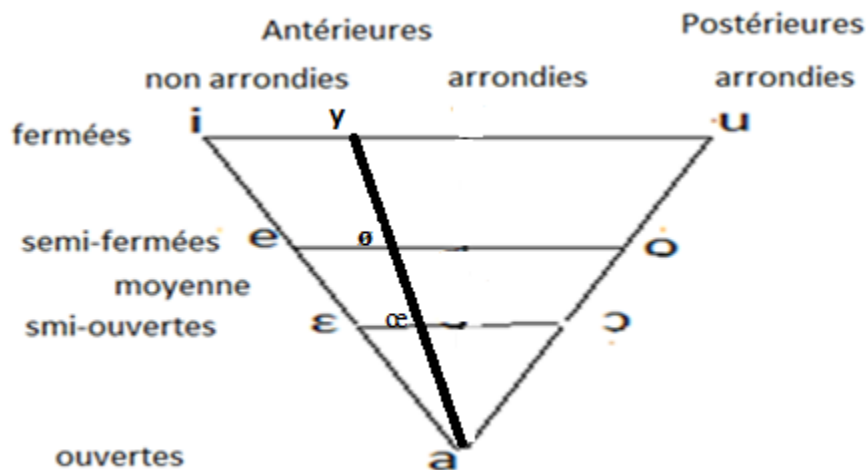
- Ce qu'on voit et que l'on transcrit est phonologique /absɑ̃ /.
- Ce qu'on entend et que l'on transcrit est phonétique [apsɑ̃].

1. Les Voyelles

a. Définition

Les voyelles sont des sons produits sans obstruction de l'air lors de son passage dans le chenal vocal c'est-à-dire que l'air ne rencontre aucun obstacle lorsqu'il passe dans le chenal vocal. Elles sont au nombre de 16 en français.

Le système du français jadis quadrangulaire est maintenant triangulaire car il est de plus en plus difficile d'établir une différence entre le [a] antérieur et le [a] postérieur.

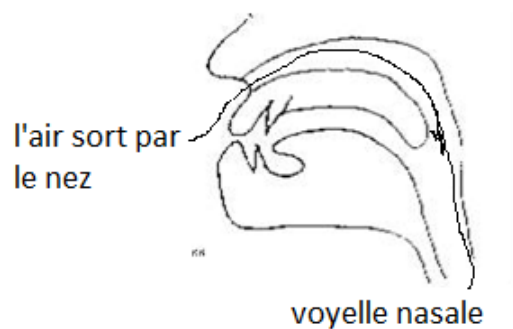
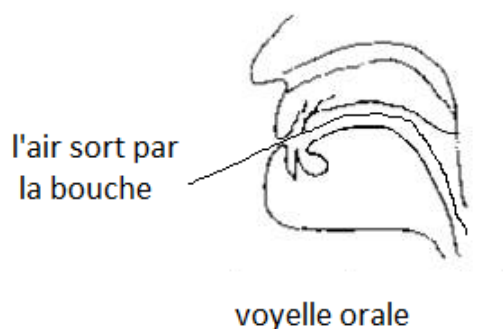


b- Caractéristiques des voyelles du français

Dans la description articulatoire des voyelles du français, on peut distinguer les caractéristiques ci-après :

- **L'oralité versus la nasalité**

L'un des modes d'articulation dépend de la présence ou de l'absence de nasalité. Les voyelles **orales** se prononcent avec le voile du palais relevé, ce qui ferme le passage nasal. Par contre, les voyelles **nasales** se prononcent avec le voile du palais abaissé, ce qui laisse passer de l'air et par la bouche, et par le nez.



Les voyelles nasales en français :

<i>Symbole</i>	<i>Exemples</i>
[ã]	lent, vent, tant
[õ]	ton, vont, longue
[œ̃]	brun, quelqu'un
[ɛ̃]	vin, fin, plein

Le tilde au-dessus de la voyelle est la marque de la nasalité.

Les voyelles orales en français:

<i>Symbole</i>	<i>Exemples</i>
[i]	si, fils, pire
[e]	mes, fée, soufflé
[ɛ]	dette, paire, paix
[a]	ma, moi, date
[y]	pur, suce, une
[ø]	deux, queue, cheveux
[œ]	peur, acteur, seul
[ə]	le, que
[u]	doux, four, toutes
[o]	beau, dos, pôle
[ɔ]	dort, bosse, Paul
[ɑ]	bas, pas

• L'arrondissement

Un autre mode d'articulation dépend de la forme des lèvres. Comparez les deux listes suivantes:

1. [i] [e] [ɛ] [a]
2. [y] [ø] [œ]

Dans la première série, les lèvres sont bien écartées, ou bien dans une position neutre. Par contre, dans la deuxième série, les lèvres sont **arrondies**. C'est pour cela qu'on parle de **voyelles arrondies**.

voyelles
arrondies



voyelles
non-arrondies



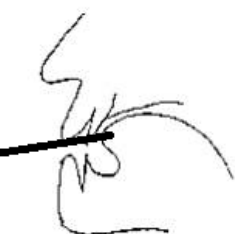
- **Voyelles antérieures et postérieures**

Comparez les deux séries de voyelles suivantes:

1. [i] [e] [ɛ] [a]
2. [u] [o] [ɔ] [ɑ]

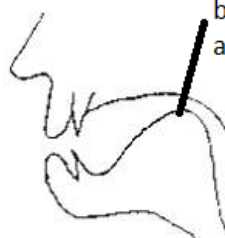
Dans le premier cas, le bout de la langue se déplace vers l'avant de la bouche, tandis que dans la deuxième série, le dos de la langue se masse dans l'arrière de la bouche. Pour cette raison, on appelle les premières des **voyelles antérieures** et les secondes des **voyelles postérieures**.

bout de la langue
en avant



voyelles antérieures

bout de la langue en
arrière



voyelles postérieures

Les voyelles [y] [ø] [œ] sont aussi des voyelles antérieures, avec la différence qu'elles sont des voyelles arrondies, mais la voyelle [ə] est centrale ou neutre.

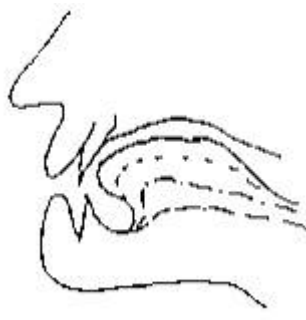
- **Voyelles fermées, mi-fermées, mi-ouvertes et ouvertes**

Comparez les séries suivantes:

1. [i] [y] [u]
2. [e] [ø] [o]
3. [ɛ] [œ] [ɔ]
4. [a] [ɑ]

Au fur et à mesure qu'on passe d'une série à l'autre, la langue descend dans la bouche. Dans

la prononciation d'un [i] [y] ou [u] elle se trouve près du palais. On parle alors de **voyelles fermées** (ou **voyelles hautes**) puisque le passage est presque fermé. Par contre, dans la prononciation de [a] et [ɑ], la langue se trouve au fond de la bouche: on parle alors de **voyelles ouvertes** ou (**voyelles basses**) puisque le passage de l'air est ouvert. Entre les deux extrêmes on trouve les **voyelles mi-fermées** ([e] [ø] [o]) et les voyelles **mi-ouvertes** ([ɛ] [œ] [ɔ]).



Les degrés d'ouverture ou aperture en français

Trois des voyelles nasales sont également des voyelles mi-ouvertes: ([ɛ̃] [œ̃] [ɔ̃]) et une autre est une voyelle ouverte: ([ɑ̃]).

Traits articulatoires des 16 voyelles du français

[i]	voyelle d'avant, haute, non-nasale, non-arrondie
[e]	voyelle d'avant, mi-haute, non-nasale, non-arrondie
[ɛ]	voyelle d'avant, mi-basse, non-nasale, non-arrondie
[ɛ̃]	voyelle d'avant, mi-basse, nasale, non-arrondie
[a]	voyelle d'avant, basse, non-nasale, non-arrondie
[y]	voyelle d'avant, haute, non-nasale, arrondie
[ø]	voyelle d'avant, mi-haute, non-nasale, arrondie
[œ]	voyelle d'avant, mi-basse, non-nasale, arrondie
[œ̃]	voyelle d'avant, mi-basse, nasale, arrondie
[ə]	voyelle centrale, neutre, non-nasale, ni arrondie ni non-arrondie (« schwa »)
[u]	voyelle d'arrière, haute, non-nasale, arrondie
[o]	voyelle d'arrière, mi-haute, non-nasale, arrondie
[ɔ]	voyelle d'arrière, mi-basse, non-nasale, arrondie
[ɔ̃]	voyelle d'arrière, mi-basse, nasale, arrondie
[ɑ]	voyelle d'arrière, basse, non-nasale, arrondie
[ɑ̃]	voyelle d'arrière, basse, nasale, arrondie

2. Les consonnes

a. Définition

Les consonnes sont des sons produits par l'obstruction ou le blocage de l'air lors de son passage dans le chenal vocal c'est-à-dire que l'air rencontre un obstacle total ou partiel lorsqu'il passe dans le canal vocal.

b. Les caractéristiques des consonnes

Comme c'était le cas pour les voyelles, on distingue un mode d'articulation et un lieu d'articulation pour les consonnes.

✓ **Le mode d'articulation**

Il est la façon dont les sons sont produits.

• **Le voisement**

Une consonne est dite **voisée** lorsqu'il y a vibration de l'air lors de son passage dans le canal vocal du fait des vibrations des cordes vocales. Elle est dite aussi **sonore**. Mais lorsqu'il n'y a pas de vibration lors de son passage on dit qu'elle est **nonvoisée** ou **sourde**.

Ex : En mettant un doigt sur votre gorge et prononcez les deux séries de consonnes suivantes:

1. [p] [t] [k] [f] [s] [ʃ] ex. [ʃj^{voisé}]
2. [b] [d] [g] [v] [z] [ʒ] ex. [ʒue]

On note la vibration qui caractérise la deuxième série, mais non pas la première. Ce sont vos cordes vocales qui vibrent. Cette vibration s'appelle le **voisement**, et les consonnes qui la présentent sont des **consonnes voisées** ou **sonores**. Les consonnes sans vibration sont des **consonnes non-voisées** ou **sourdes**.

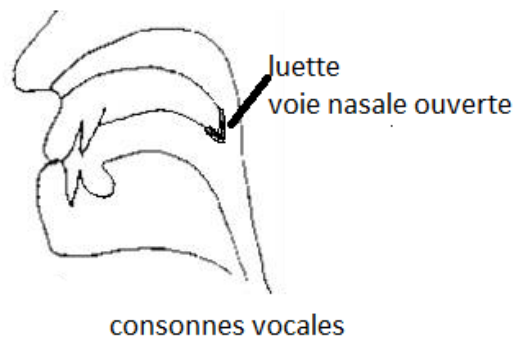
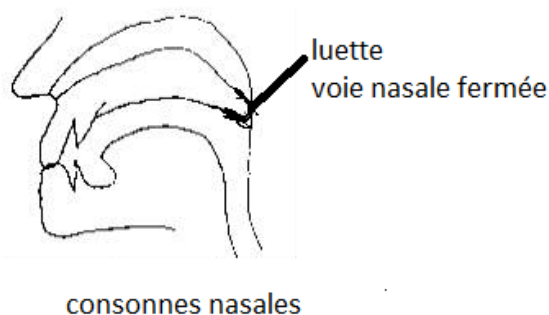
• **L'oralité et la nasalité**

Une consonne est dite orale lorsque l'air produit lors de la phonation passe par la bouche. Elle est dite nasale lorsqu'il passe par le nez et que celui-ci vibre.

EX : Bloquons notre nez et prononçons les deux séries de consonnes suivantes:

1. [p] [b] [t] [d] [k] [g]
2. [m] [n] [ɲ] (ex. *signer*), [ŋ] (ex. *parking*)

Dans la deuxième série, le caractère du son change. C'est la preuve qu'il y a une composante nasale dans ces consonnes. Ce sont des consonnes **nasales**: l'air sort par le nez et par la bouche, tandis que les autres sont des consonnes **orales**: l'air sort par la bouche seulement.



- **Les consonnes occlusives et fricatives**

Une consonne est dite **occlusive** lorsqu'il y a un blocage complet de l'écoulement de l'air au niveau de la bouche, du pharynx ou la glotte, et le relâchement soudain de ce blocage.

Une consonne est dite **fricative** lorsque le son est produit par resserrement du passage de l'air dans la bouche, le pharynx ou la glotte sans qu'il y ait fermeture complète de ceux-ci.

Ex : Prononçons les deux séries de consonnes suivantes:

1. [p] [b] [t] [d] [k] [g]
2. [f] [v] [s] [z] [ʃ] [ʒ]

Essayons de continuer la prononciation pendant quelques secondes. Qu'est-ce qui se passe? Notez que la prononciation peut se poursuivre dans le cas de la deuxième série, mais non pas dans le cas de la première. C'est que la consonne de la deuxième série ne connaît pas de fermeture totale du passage de l'air. On les appelle des consonnes **fricatives**. Par contre, les productions des consonnes de la première série ferment totalement le passage de l'air et l'ouvre brusquement, tout d'un coup: on les appelle des consonnes **occlusives**.

Parmi les consonnes fricatives, on distingue parfois des sous-classes. Les consonnes [s] et [z] s'appellent des **spirantes** tandis que les consonnes [ʃ] et [ʒ] s'appellent des **chuintantes**.

- **Les consonnes latérales et vibrantes**

Une consonne **latérale** est une consonne qui nécessite pour sa réalisation l'écoulement de l'air par un canal latéral (parfois bilatéral) formé par l'affaissement de l'avant de la langue et le contact de son dos avec le palais

Une consonne est dite **vibrante** lorsqu'elle est produite par des battements ou des vibrations d'un organe de la parole (pointe de la langue ou luvette) sous la pression de l'air tout en prenant contact avec un point fixe de façon successive, très rapide et accompagné de résonnances brèves.

Ex : En comparant les séries suivantes:

1. [t] [d]
2. [l]
3. [r]

On note qu'on peut continuer à prononcer le [l] et le [r] mais non pas les autres. Par contre, la langue se situe au même endroit dans la bouche pour les quatre. Où est la différence? C'est que dans la prononciation du [l], la langue se met contre les alvéoles des dents supérieures et laisse passer de l'air des deux côtés: c'est pourquoi on l'appelle une consonne **latérale**.

Dans le cas du [r], la langue se met contre les alvéoles (dents supérieures), mais produit des battements qui laissent passer de l'air. C'est pourquoi on l'appelle une consonne **vibrante**.

Nous verrons plus loin qu'il existe plusieurs sortes de [R] en français, l'une est vibrante et l'autre fricative.

- ✓ **Le lieu d'articulation ou point d'articulation**

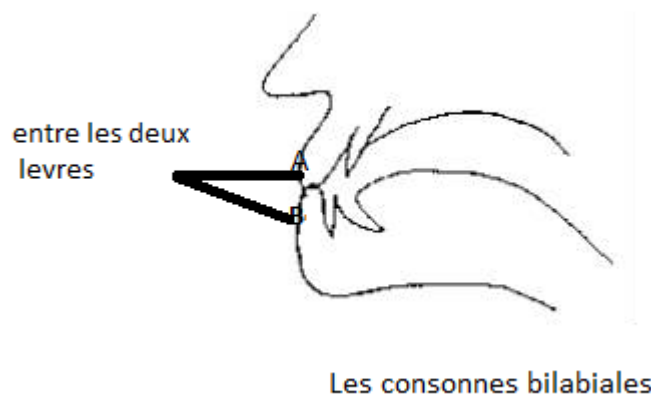
Le **lieu d'articulation** décrit le point de rétrécissement maximal ou le blocage (c'est-à-dire fermeture) dans la production.

Pour bien comprendre le lieu d'articulation, il faut imaginer la bouche comme un espace à deux dimensions, allant de haut en bas, et de l'avant vers l'arrière de la bouche. C'est dans l'espace ainsi défini que se situe le point de rétrécissement maximal qui détermine le lieu d'articulation.

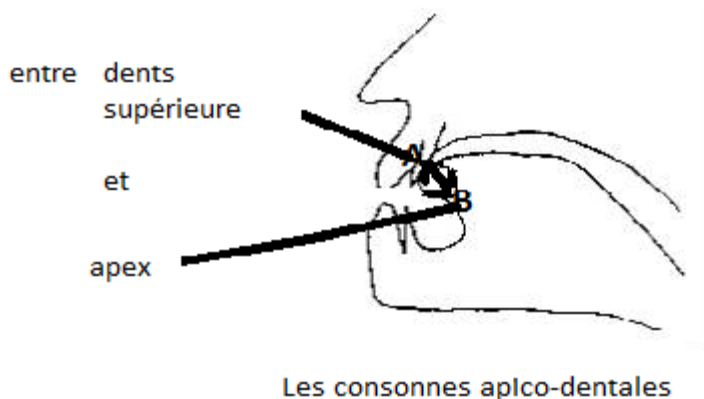
Prononçons les séries suivantes:

1. [p] [b]
2. [t] [d]
3. [k] [g]

Le lieu de rétrécissement maximal est le lieu où la bouche se ferme le plus. Dans le cas de [p] [b], les deux lèvres ferment le passage de l'air. On appelle ces deux consonnes des **bilabiales**.

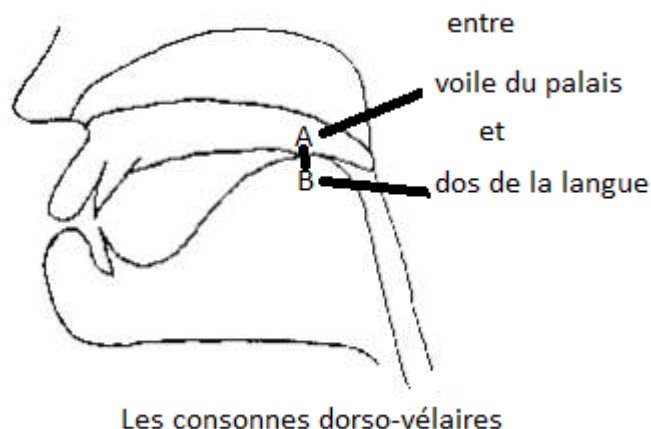


Dans les consonnes [t] et [d] la pointe de la langue (l'apex) s'appuie contre les alvéoles des dents supérieures. On parle alors de consonnes **apico-dentales**.



Deux autres consonnes apico-dentales viennent s'ajouter à la liste. D'abord, le [l] se prononce de cette façon (essayez: *lit, loup*). En outre, le [r] **apico-dental** se prononce ainsi: le bout de la langue tape contre les dents supérieures.

Passons maintenant à [k] et [g]. Notez que le dos de la langue (la partie **dorsale**, s'appuie contre le voile du palais. On parle alors de consonnes **dorso-vélaires**.



Bien qu'il existe des consonnes nasales bilabiales et apico-dentales en français, il n'existait pas jusqu'à récemment de consonne nasale dorso-vélaire. Mais au XX^e siècle, le français a emprunté un certain nombre de mots à l'anglais, y compris des mots se terminant en *-ing*. Certains locuteurs les prononcent à l'anglaise, ce qui donne des formes comme [paRkiŋ], [kɑ piŋ].

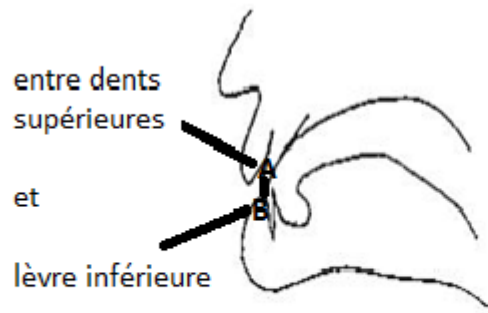
En même temps, le français possède depuis longtemps une autre voyelle nasale, formée par le contact entre le dos de la langue et le palais dur. Il s'agit du [ɹ̥] qu'on trouve dans des mots comme *signer*, *aligner*.

Résumons: parmi les consonnes occlusives, nasales, latérales et vibrantes, nous retrouvons quatre lieux d'articulation: les bilabiales, les apico-dentales, les dorso-palatales et les dorso-vélaires. Voyons maintenant d'autres cas.

Essayons les séries suivantes:

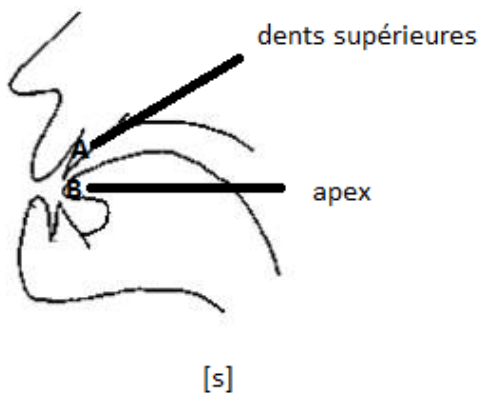
1. [f] [v]
2. [s] [z]
3. [ʃ] [ʒ]

Dans le cas de [f] et [v], les dents supérieures entrent en contact avec la lèvre inférieure, pour fermer le passage partiellement. Il s'agit de consonnes **labiodentales**.



Les consonnes labio-dentales

Le cas de [s] [z] [ʃ] et [ʒ] est un peu plus complexe. Prononcez rapidement à tour de rôle [s] et [ʃ]: [s] [ʃ] [s] [ʃ] [s] etc. Notez la position de votre langue. Dans le cas du [s], l'apex de la langue s'approche des dents supérieures, mais dans le cas du [ʃ] la partie antérieure du dos de la langue s'approche du palais dur. Le son produit par un [s] a une fréquence plus élevée que celui produit par un [ʃ]. Le [s] s'appelle une consonne **apico-dentale** tandis que le [ʃ] s'appelle une consonne **pré-dorso-alvéolaire**.



versus

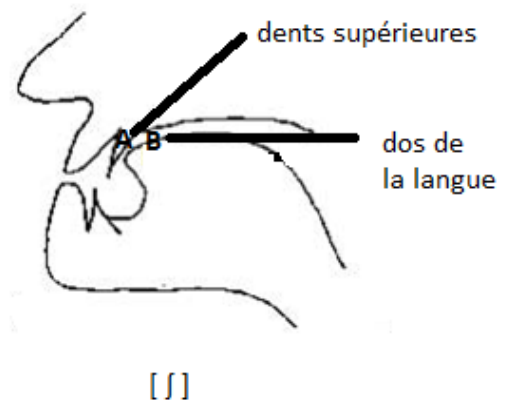


Tableau des consonnes du français.

MODE D'ARTICULATION				LIEU D'ARTICULATION								
Type de consonne selon le mouvement	Passage de l'air		Vibration des cordes vocales	Bi-labiale	labio-dentale	Apico-dentale	Apico-alvéolaire	Pré-dorso-alvéolaire	Pré-dorso-pré-palatale	médio-palatale	Dorso-palatale ou vélaire	Post-dorso-uvulaire
OCCLUSIVE	ORAL		NON-VOISEE	p		t					k	
			VOISEE	b		d					g	
	NASAL		VOISEE	m		n				ɲ	(ŋ)	
CONSTRUCTIVE	ORAL	TYPE DE CONSTRUCTIVE										
		FRICATIVE	NON-VOISEE		f			s	ʃ			
			VOISEE		v			z	ʒ			
		LATERALE	VOISEE				l					
		VIBRANTE	VOISEE									R

Source :

internet

V. Différence entre voyelles et consonnes

Une première distinction fondamentale divise les voyelles et les consonnes. Plusieurs critères sous-tendent cette distinction.

- Une voyelle se distingue par une relative ouverture du passage articulaire, tandis qu'une consonne présente un passage articulaire relativement plus fermé.
- Dans le cas des voyelles, les cordes vocales vibrent en général. Ce n'est pas nécessairement le cas pour les consonnes.
- Les voyelles sont en général syllabiques, et dans certaines langues, comme le français, elles le sont nécessairement. Ainsi, en français, chaque voyelle équivaut à une syllabe, tandis qu'aucune consonne ne donne pas une syllabe.
- Quand on augmente la force articulaire, les voyelles ont tendance à s'ouvrir, tandis que les consonnes ont tendance à se fermer.

Troisième partie

La phonologie

I. Définition

Les sons d'une langue servent à distinguer les mots les uns des autres. La partie de la linguistique qui étudie ces oppositions et la façon dont les sons du langage s'opposent s'appelle la phonologie. Elle s'intéresse aux sons indépendamment de leur emploi c'est-à-dire en tant que élément du système.

Elle est l'étude du système de son en distribution contrastive. C'est la forme sous jacente de la langue. Elle étudie l'organisation des sons au sein d'une langue naturelle.

Le phonème est la plus petite unité linguistique distinctive n'ayant aucune signification.

Exemple : dans *[bain]* et *[pain]*, *[b]* et *[p]* sont appelés phonèmes parce qu'ils servent à faire la différence entre bain et pain.

La phonologie étudie les propriétés distinctives des sons du langage. Elle est donc l'étude des sons fonctionnels. Elle ne vise pas une grande précision.

II. Différence entre phonétique et phonologie

En simplifiant, on peut dire que la phonologie s'intéresse au fonctionnement du système des sons d'une langue d'un point de vue théorique. Par comparaison, la phonétique a pour but de fournir une description, la plus détaillée possible de la production, de la transmission et de la perception des sons des langues naturelles. Le phonéticien est un réalisateur du concret tandis le phonologien est un dessinateur de l'abstrait.

Phonétique

Phonologie

- Étude des sons de la parole appelés **phones**

- Etude des entités physiques
- Eléments illimités en nombre
- Traits distinctifs

- Étude des sons à valeur linguistique, **phonèmes** en relation avec un signifié. Les traits phoniques sont appréhendés par rapport à leur valeur distinctive.

- Etude des entités abstraites
- Elément en nombre fini (limité)
- Traits pertinents

III. Phonème et Monème

Martinet montre dans la langue deux niveaux d'expression, d'abord il existe dans la langue des éléments lexicaux qu'il appelle monème qui est, lui aussi, composé d'éléments appelé phonème ; d'où la notion de double articulation : l'unité de la première articulation est le **monème** et l'unité de la deuxième articulation est le **phonème**.

Le phonème est la plus petite unité phonique dépourvue de sens.

Exemple : Dans la même [m/u/s/a/ ε / k/u/r/a/z/ Ø] nous avons 11 phonèmes.

Le monème est la plus petite unité lexicale significative.

Exemple : Dans la phrase */Moussa /est/ courageux/*, nous avons trois(3) monèmes.

IV. Les paires minimales

Le couple de mots permettant l'identification de deux phonèmes est appelé paires minimales c'est-à-dire quand deux monèmes s'opposent par un seul son dans le même environnement on dit qu'il forme une paire minimale et les deux sons sont appelés phonèmes.

Exemple : [mère] et [père] sont des paires minimales et [m] et [p] sont des phonèmes.

Dans la paire minimale la différence de son entraîne la différence de sens.

V. Les variantes

Elles sont les formes multiples qu'un phonème manifeste selon la position et l'entourage phonique. Les variantes sont classées en deux catégories : les variantes libres et les variantes contextuelles.

- **Les variantes libres**

Si deux mots ont le même sens mais une forme différente par un seul son, on les appelle les variantes libres. Ce sont des variantes commutables c'est dire qui peuvent se substituer l'une à l'autre sans changer le sens initial du mot.

Un même phonème qui se réalise différemment dans deux mots mais avec le même contexte, s'il n'y a pas de changement de sens les deux formes de réalisation sont des variantes libres

Exemple :

\tiga\et \tika\ /g/ # /k/ : ces deux mots bamanankansont différents par les sons /g/ et /k/ mais ont le même sens

- **Les variantes contextuelles**

Deux mots sont en variation contextuelle lorsqu'ils apparaissent dans un contexte ou environnement exclusif. Mais la différence de son n'implique pas une différence de sens.

Les variantes contextuelles sont celles d'un même phonème selon le contexte. On perçoit différents sons selon l'environnement de celui-ci. Ces sons sont en distribution complémentaire. On les appelle aussi des variantes combinatoires.

Exemple :

Soit les mots paré = âne ; aharé= son âne ; an paré=ton âne. Aharé est différent de an paré mais ils ont le même sens en soninké.

Quatrième partie

La morphologie

I. Définition

La **morphologie** est la branche de la linguistique qui étudie les types et la forme des mots en interne ou en externe.

Ainsi la morphologie est la description des règles qui régissent la structure interne des mots c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes pour constituer des mots et ainsi que leur structure externe c'est-à-dire la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps et de personne en Français et dans certaines langues. Nous avons deux types de morphologie :

a. La morphologie flexionnelle.

Par exemple en Français, l'étude des mots en interne rend compte des relations qui existent entre différentes formes d'un même mot. Par exemple, toutes les formes d'un même verbe entretiennent mutuellement un certain nombre de relations. **Parles** est en relation avec *parleras* car ces formes ont en commun une valeur de la 2^e personne du singulier, tout comme **parleras** est en relation avec *parlerons* étant donné qu'elles possèdent toutes les deux une valeur *futur*. On parle de **morphologie flexionnelle**.

b. La morphologie dérivationnelle ou lexicale

L'étude des mots en externe rend compte des relations qui existent entre différents mots du lexique. Par exemple, une étude rapide de certains mots du français contenant le suffixe **-eur** met en évidence différents sens à attribuer à ce morphème. En effet, si un *chanteur* est « une personne qui chante », un *écailleur* n'est pas « une personne qui écaille » mais « un instrument qui sert à écailler ». On remarque également qu'un *détecteur* est à la fois une « personne qui détecte » et « un instrument qui sert à détecter ». Le suffixe **-eur** peut donc revêtir trois sens différents : « personne qui fait l'action du verbe », « instrument qui fait l'action du verbe » ou les deux à la fois. On parle de **morphologie dérivationnelle ou lexicale**.

I. Le morphème

Le morphème est le plus petit élément significatif, isolé par segmentation d'un mot. Il est le plus souvent dépourvu d'autonomie linguistique.

Par exemple, le mot "chanteurs" est composé de trois morphèmes : « chant » (*chant*), « eur » (*celui qui fait*) et « s » (marque du *pluriel*).

Autre exemple : "couraient" est composé de « cour » (*courir, action de se déplacer rapidement*), « ai » (marque de l'*imparfait*) et « ent » (marque de la *3^e personne du pluriel*).

Exemple sans segmentation de mot : « pomme de terre » n'est pas composé de trois morphèmes, mais bien d'un seul et unique morphème, contenant la signification « pomme de terre » (*patate*).

II. Les types de morphèmes

Il existe deux grandes catégories de morphèmes : les morphèmes lexicaux (ou lexèmes) et les morphèmes grammaticaux. Dans la terminologie de la linguistique fonctionnelle d'André Martinet, ces deux catégories sont regroupées sous le nom de monème, et le terme de morphème est réservé aux seuls morphèmes grammaticaux.

a. Les morphèmes lexicaux

Les morphèmes lexicaux appartiennent à une classe ouverte, tels que « lave », « vite », « lune », etc. Il s'agit de noms, verbes, adjectifs ou adverbes. On y ajoute des mots récents

Exemple : c'est méga bien.

Le lexème est un élément significatif appartenant au lexique.

NB : les **allomorphes** sont des variantes dans un même morphème en fonction du contexte. Les affixes peuvent varier et prendre d'autres formes. **ALL** est l'archimorphème d'all, i, v, aill selon le contexte.

Exemple : le morphème « allé » est réalisé en forme par les allomorphes

All = ons V = as I = ronsAille

b. Les morphèmes grammaticaux

Les morphèmes grammaticaux sont en nombre limité, ils appartiennent à une classe fermée, tels que « tu », « à », « et », etc. Il s'agit de pronoms, prépositions, conjonctions, déterminants, affixes ... Soit des listes de mots qui ne varient pratiquement jamais.

Dans le cas des langues isolantes, à part le nombre, le reste n'est pas pris en compte. Par exemple le bamanankan « muso » ne change pas de forme au pluriel, il prend seulement le « w »

III. Différence entre morphologie et syntaxe

La morphologie étudie les mots, leurs structures, leurs formations et leurs variations alors que la syntaxe étudie les groupes de mots, la proposition, les différents types de propositions. Elle étudie également la relation entre les mots dans une phrase ou dans un secteur.

Cinquième partie

La syntaxe

I. Définition

La syntaxe est la branche de la linguistique qui étudie la façon dont les mots se combinent pour former des phrases ou des énoncés dans une langue.

On distingue la syntaxe qui concerne les expressions [les mots], de la sémantique qui concerne ce qui est visé par les expressions [le sens, la signification/les choses].

II. Représentations de la phrase

Sur le plan formel, diverses schématisations de la phrase ont été employées ou utilisées.

Le linguiste Charles F. Hockett a commencé par proposer d'utiliser une boîte :

P →

La fillette / regardait le chat SN SV						
La fillette SN			regardait le chat SV			
La Det	fillette N		Regardait V		le chat SN	
La	fill- rad-	Ette morphème	regard- rad-	ait morphème	le Det	chat N

Dans la boîte, le

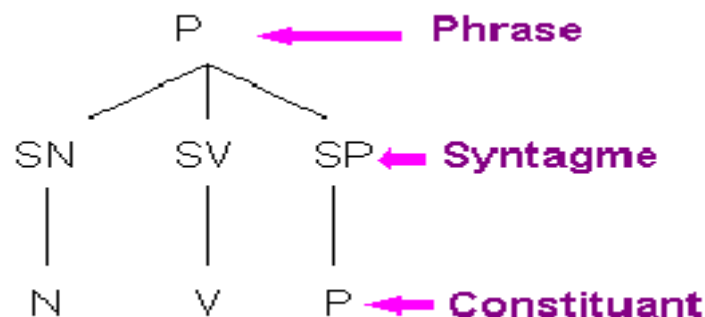
constituant le plus bas dans la hiérarchie de Hockett n'est pas la catégorie mais le morphème.

Il est toutefois plus fréquent dans la tradition de N. Chomsky d'utiliser une parenthésie.

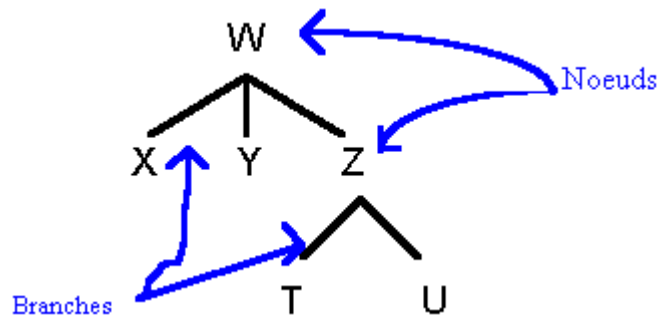
(P(SN(Dét la)(N fillette))(SV(V regardait)(SN(Dét le)(N chat))))

III Indicateur syntagmatique

La représentation la plus employée est, sans aucun doute, celle de l'arbre syntaxique, communément appelé **indicateur syntagmatique**.



Un arbre est constitué de branches et de nœuds:



IV Analyse en constituants immédiats

Selon une analyse issue de la tradition distributionnaliste, chaque syntagme représente un groupe de constituants situés par rapport à un élément central. Le constituant étant l'élément qui entre dans la constitution d'un groupe.

L'analyse est une opération scientifique faite à partir d'un corpus. Le corpus est l'ensemble des énoncés sur lesquels se fonde l'étude linguistique. Les techniques de l'analyse sont :

- la segmentation qui consiste à dégager les unités significatives ;
- l'identification qui consiste à rapprocher et identifier les unités dégagées qui représentent le même monème ;
- le classement qui consiste à établir des classes de monème sur la base de leur fonction et de leur compatibilité.

L'analyse permet d'établir les règles syntagmatiques et les règles de transformation et de faire un diagramme à arbre de la phrase.

Exemple : Le boucher/ coupe la viande

SN SV

P → SN+ SV

SN → Det+N

Det →

N → boucher

SV → V+SN

V → coupe

SN → la viande

SN → Det+N

Det → la

N → viande

Chaque mot de cette phrase est appelé constituant immédiat.

V Phrase et structure

En partant de l'unité fondamentale de la communication linguistique, la phrase est une combinaison de syntagmes qui eux aussi sont constitués d'éléments (constituants immédiats).

Le syntagme est l'unité syntaxique élémentaire (groupe nominal, verbal, adjectival, etc.). Le **"syntagme"** est un concept linguistique représentant **un groupe de mots** liés grammaticalement entre eux et qui produit un sens (une idée) unique. **Le groupe se compose** d'un élément central appelé **"noyau"** auquel sont rattachés un ou plusieurs éléments subordonnés.

Exemple : Dans la phrase « Moussa joue », nous avons deux syntagmes à savoir le syntagme nominal (**Moussa**) et le syntagme verbal (**joue**).

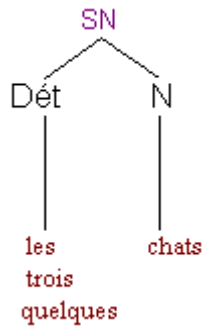
Les différents syntagmes du français sont :

a. Le syntagme nominal : SN

- Le syntagme nominal est constitué en premier lieu d'un noyau nominal « N » qui apparaît seul dans le cas de noms propres ou de pronoms :

SN
|
N
|
Jean
Elle

- Ce noyau peut être accompagné d'un déterminant dans le cas des noms communs :



b. Le syntagme verbal: SV

Le syntagme verbal est constitué nécessairement d'un noyau verbal :



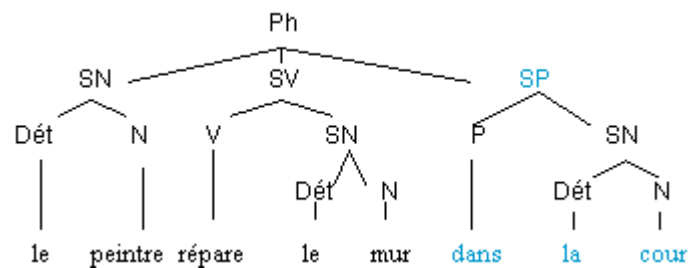
NB : Dans le verbe il faut tenir compte du nombre, du mode, du temps et de la personne.

Il peut également y avoir des expansions aux groupe verbal (SN, SP, SAdv, SA, proposition relative).

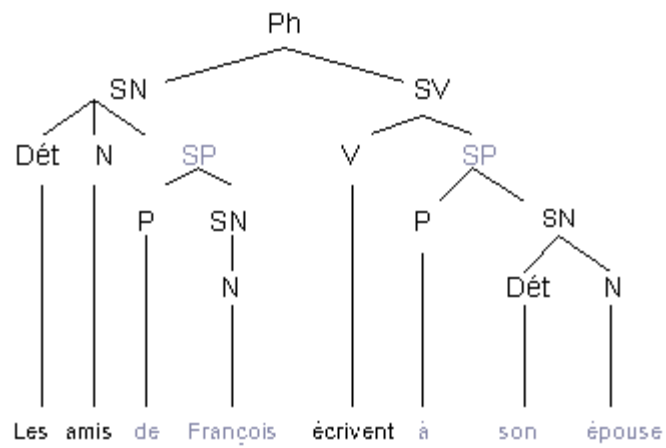
c. Le syntagme prépositionnel : SP

Il peut se trouver dans :

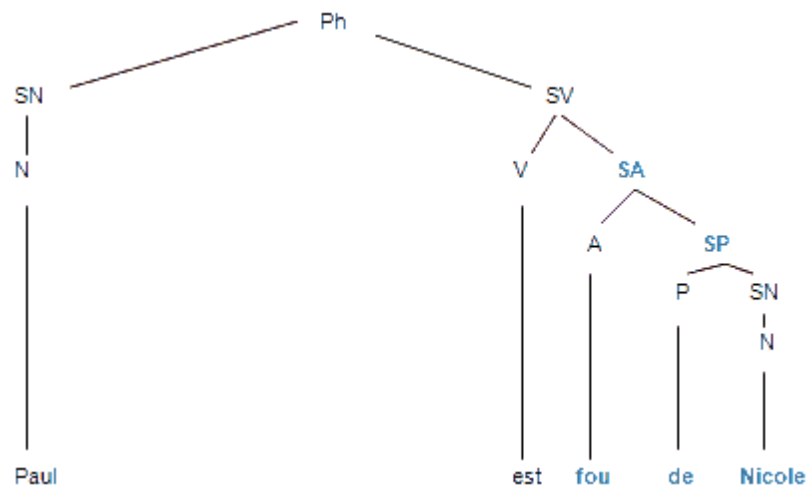
- la phrase :



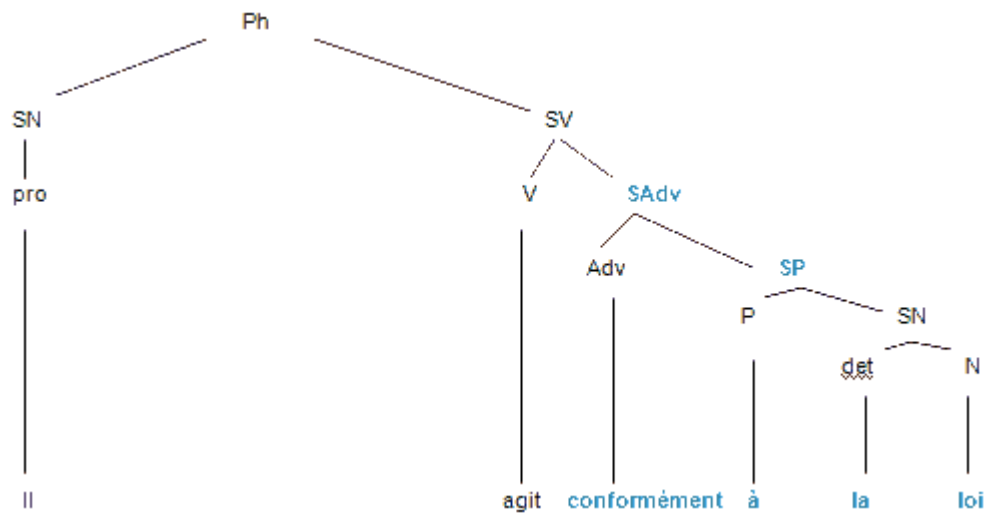
- mais aussi dans le syntagme nominal ou dans le syntagme verbal :



- et parfois dans le syntagme adjectival :



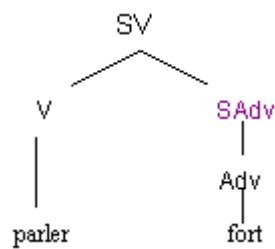
- ou dans le syntagme adverbial :



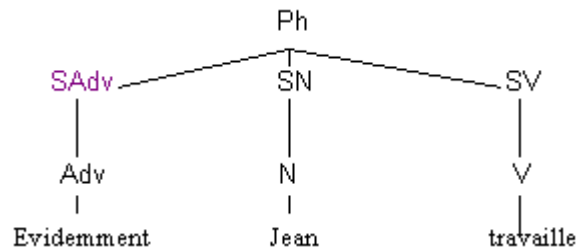
d. Le syntagme adverbial : SAdv

Le syntagme adverbial permet une expansion :

- du verbe

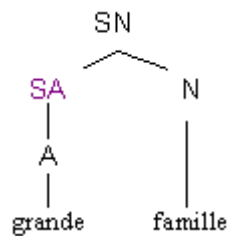


- de la phrase

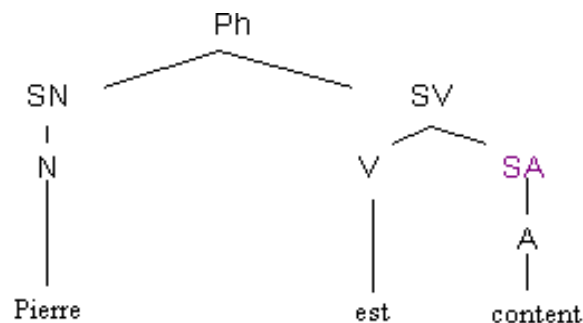


e. Le syntagme adjectival : SAdj

- expansion du syntagme nominal



- expansion du syntagme verbal



VI. Règles de réécriture

Au lieu d'une analyse des constituants par la décomposition de chaque phrase d'un corpus, Chomsky propose des règles universelles permettant de générer une infinité de phrases à partir d'un nombre fini d'éléments :

- P** → **SN + SN**
- SN** → **Det + N(Pron, P etc.)**
- SV** → **V + (SN, SPrep, SAdj, SAdvetc.)**

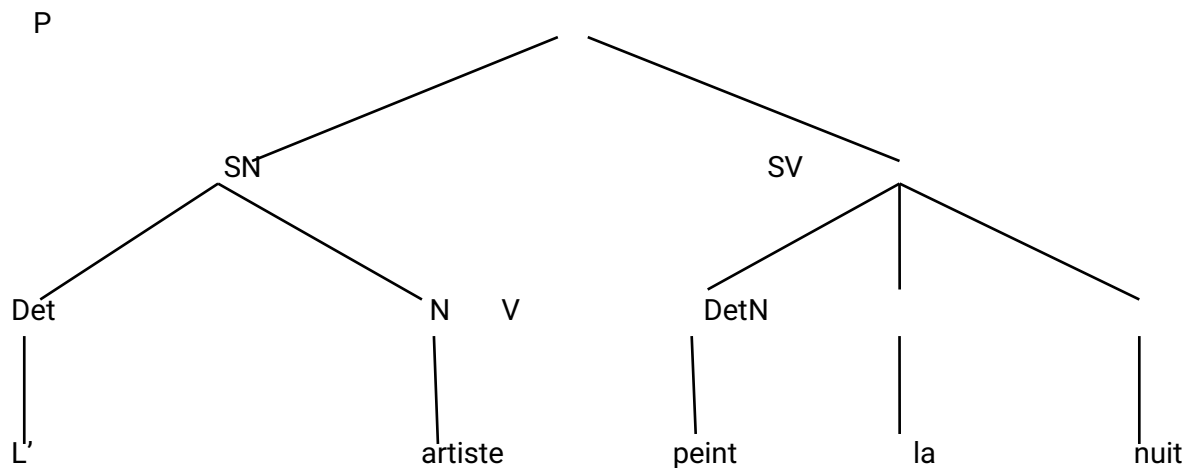
NB : Les éléments entre parenthèses sont facultatifs.

VII- Les phrases ambiguës

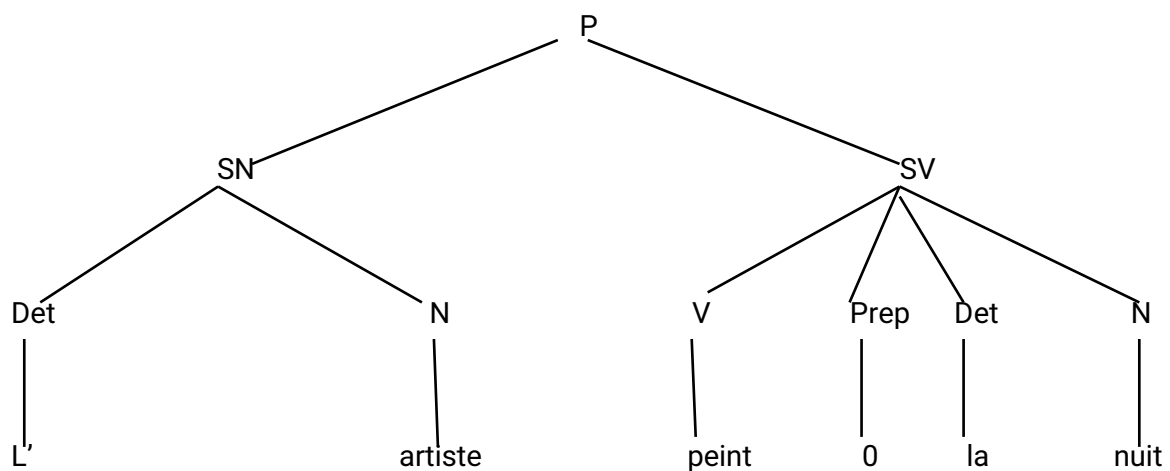
Les indicateurs syntagmatiques permettent la distinction entre des phrases de même structure mais sont syntaxiquement et sémantiquement différentes: c'est-à-dire plusieurs sens ou interprétations possibles.

Exemple : L'artiste peint la nuit

a) Peut signifier que l'artiste peint un tableau dont le sujet est la nuit (1^{er} sens)



b) Ou l'artiste peint un tableau pendant la nuit. (2^e sens)



Pour différencier les sens d'une phrase ambiguë, on ajoute à la phrase un constituant immédiat au second sens comme dans le second arbre mais celui est représenté par O.

II- La phrase globale

La phrase dans sa globalité que l'on représente par Σ (sigma) se constitue d'un type **T** (**transformation**) et d'un matériau **P** (**phrase**).

$$\Sigma \rightarrow T, P$$

Le type **T** comprend

- le mode **M** (indicatif, interrogatif, impératif...)
- la voix **Vo** (active, passive...)
- la polarité **Po** (positive, négative)

La phrase globale sera donc représentée ainsi :

VIII-Les transformations

Les transformations consistent à mettre en jeu sur le type **T**, autrement dit sur les modalités phrastiques **Mo**, les polarités **Po** et la voix **Vo**.

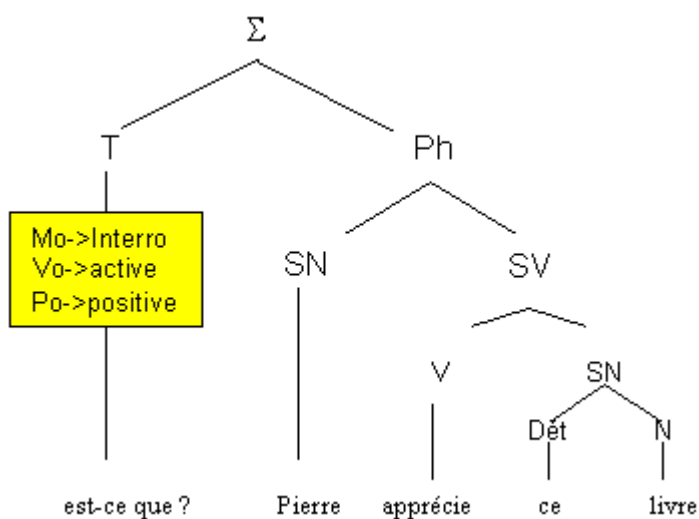
En partant d'une phrase de base comme :

Pierre apprécie ce livre

On peut faire un certain nombre de transformations :

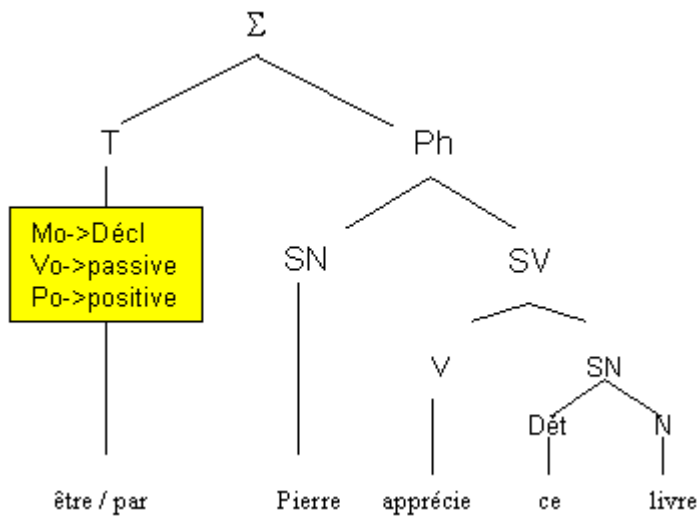
- **Transformation interrogative:**

Est-ce que Pierre apprécie ce livre ?



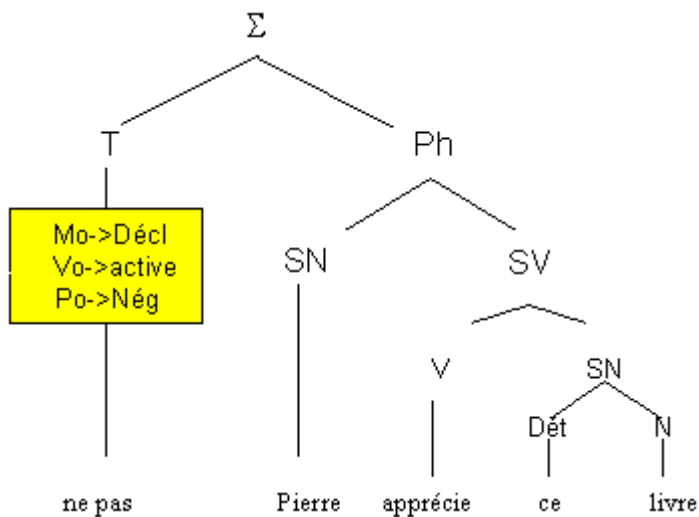
- Transformation passive:

Ce livre est apprécié par Pierre.



- Transformation négative:

Pierre n'apprécie pas ce livre.



Les transformations peuvent seconstituer en diverses manipulations morphosyntaxiques :

- Addition
Je pars / je ne pars pas (Transformation négative)
- Déplacement
Tu viens / viens-tu ? (Transformation interrogative)

- Substitution
Pierre parle à Marie et Marie parle à Pierre / Ils se parlent (Transformation pronominale)
- Effacement
Tu sors / # Sors (Transformation impérative)

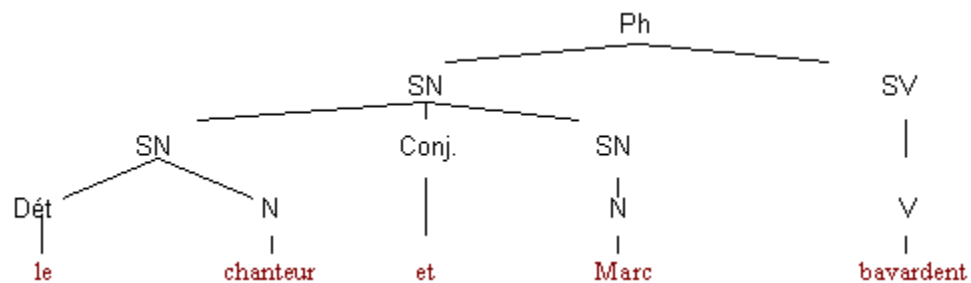
Il faut préciser que le principe de la transformation a été abandonné dans les dernières théories génératives proposées par Chomsky.

IX. La coordination et la relativisation

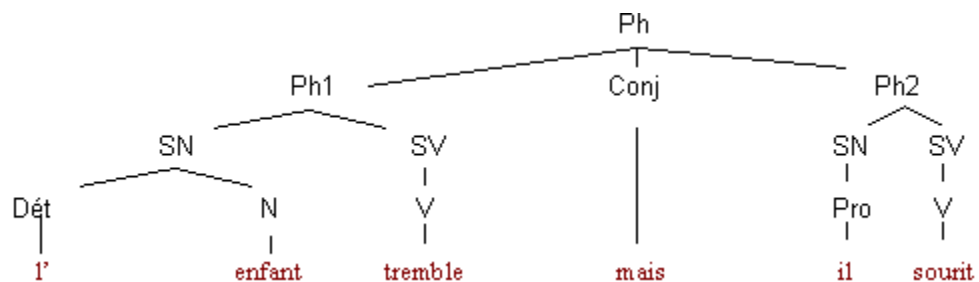
- coordination

La coordination peut se faire au niveau :

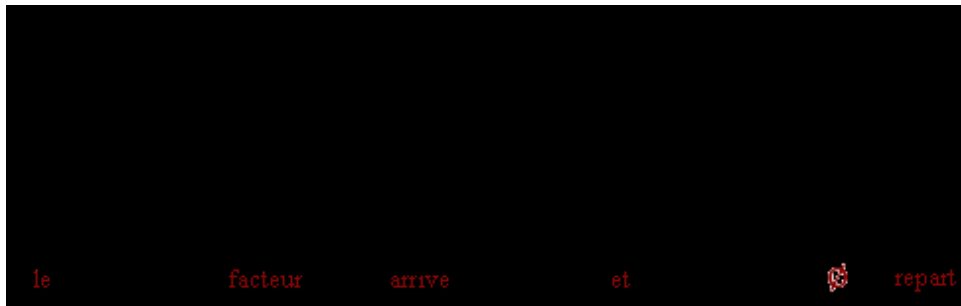
- o du groupe nominal



- o ou de la phrase

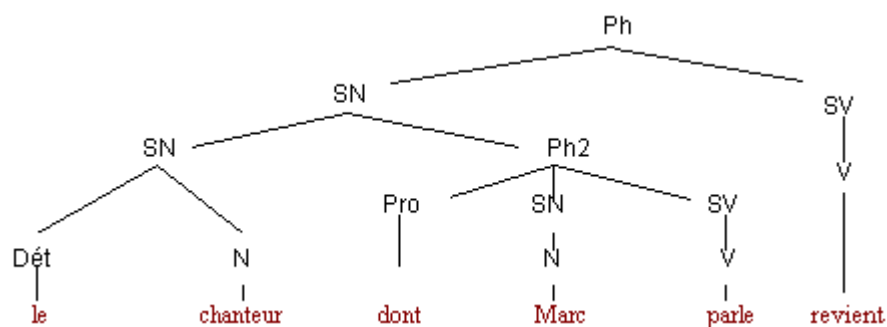


On ne coordonne pas les verbes au niveau du groupe verbal mais au niveau de la phrase, car chaque fois qu'on a un nouveau verbe on a une nouvelle phrase.



- **relativisation**

La relativisation se fait à partir du syntagme nominal :



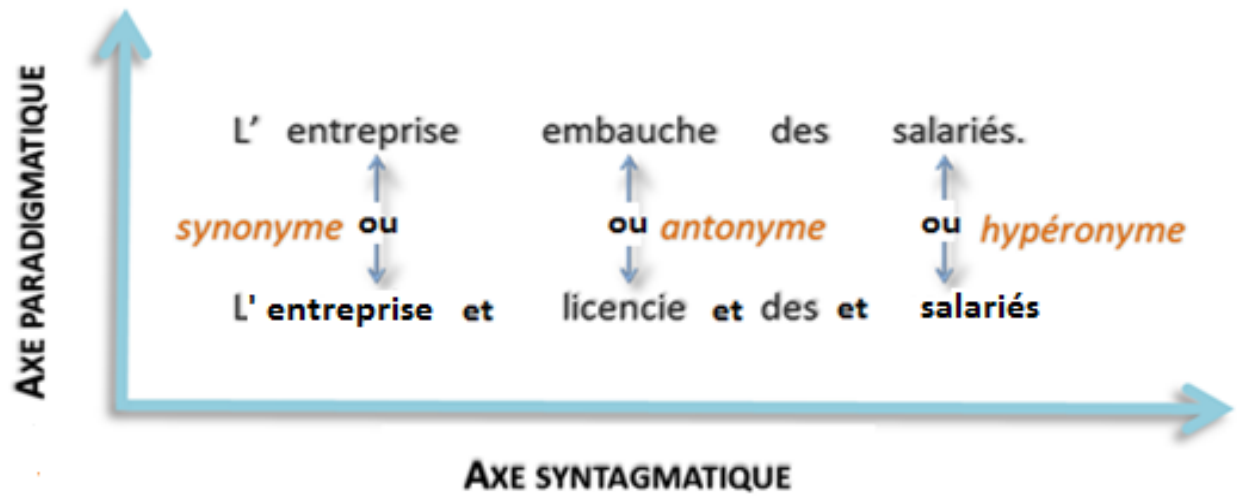
IX. Axe paradigmatique et axe syntagmatique

La langue fonctionne selon deux axes : une ligne horizontale qu'on appelle **axe syntagmatique** qui régit les accrochages possibles des différents signes linguistiques et **l'axe paradigmatique** qui est une ligne verticale qui reflète les relations existantes entre les signes capables d'assumer la même fonction.

Le paradigme est l'ensemble des termes d'une même classe de mots qui peuvent être substitués l'un à l'autre dans un contexte déterminé.

Le syntagme est un mot ou un groupe de mots qui fonctionne comme un tout.

Exemple :



Dans l'axe paradigmatique, chaque mot peut être remplacé par un mot de même catégorie grammaticale c'est pourquoi on dit que c'est l'axe des « ou, ou » alors que dans celui syntagmatique, les mots se suivent selon une linéarité dans la chaîne parlée : c'est l'axe des « et, et ».

Sixième partie

La sémantique

I. Définition

La sémantique est la branche de la linguistique qui étudie le sens des mots. **Un sème** est la plus petite unité de sens c'est-à-dire la plus petite unité linguistique significative.

II. Sens des mots

1 Polysémie :

Un mot est dit polysémique lorsqu'il a plusieurs sens. C'est pourquoi on dit qu'un mot n'a de sens que lorsqu'il est employé dans une phrase.

Exemple : un filet de pêche désigne un outil mais lorsqu'on parle de filet de viande alors on parle d'une fine couche prélevée sur un morceau de viande. On voit que le sens du mot change selon le contexte.

Le mot mortier a plusieurs sens ; pour le soldat c'est une arme ; pour la ménagère c'est un ustensile de cuisine et pour le maçon c'est un outil de travail.

2 Synonymie :

Lorsque deux mots sont de sens voisin, on dit qu'ils sont synonymes.

Exemple : manger et dévorer ; joli et belle ; vilain et laid ; maison et demeure, etc.

3 Antonymie :

Lorsque deux mots sont de sens contraire, on dit qu'ils sont antonymes.

Exemple : Grand et petit ; intelligent et inintelligent ; persuader et dissuader.

4 Paronymie :

Lorsque deux mots s'écrivent et se prononcent presque de la même manière avec une différence de syllabe ce qui engendre souvent une confusion dans la prononciation, on dit qu'ils sont paronymes.

Exemple : conjecture/conjoncture ; attention et intention ; estamper et estomper....

Mot dont la ressemblance (en particulier phonétique) avec un autre mot entraîne de fréquentes confusions.

5 Homonymie :

Lorsque deux mots se prononcent et s'écrivent de la même manière mais n'ont pas le même sens, on dit qu'ils sont homonymes.

Exemples : mer/mère/maire

On a deux types d'homonymes :

- **Les homographes** s'écrivent et se prononcent de la même manière.

Exemples : pas et pas ; ton et ton

- **Les homophones** se prononcent de la même manière mais s'écrivent différemment.

Exemple : vers et verre : champ et chant.

6 Sens propre et sens figuré

- Le sens propre** est le sens premier du mot, il est concret:

Exemples : Il est tombé dans la cour.

Retire la peinture sur ta main, elle est toute verte.

- Le sens figuré** est le sens dérivé et abstrait donné au mot, c'est une image.

Exemples : Tu tombes bien, je voulais te voir.

Ce jardinier a la main verte.

7 Dénotation et connotation

- Dénotation :**

La dénotation est le sens donné par le dictionnaire : il s'agit d'une information neutre et objective, ayant la même signification pour tous.

Exemple : Le rouge est une couleur primaire.

b. Connotation :

La connotation est la signification affective et personnelle qu'on ajoute au sens premier. C'est le sens second du mot. Il s'agit de ce que le mot suggère ou évoque chez une personne. C'est un sens implicite qui dépend du contexte, de la culture, etc. Le sens connoté d'un mot est donc variable car subjectif.

Les connotations d'un mot peuvent varier selon la situation d'énonciation, le niveau de langue, le contexte géographique ou culturel.

Un mot peut se charger d'une connotation péjorative ou méliorative : le mot évoque une chose ou un être sous un aspect favorable ou défavorable.

Exemples :

Le rouge peut évoquer implicitement la passion, la colère, la violence, l'interdiction. Cela dépend du contexte.

En Occident le blanc est la couleur du mariage. En Orient, c'est la couleur du deuil.

III. Différence entre l'analyse sémantique et l'analyse syntaxique

L'analyse syntaxique aussi bien que l'analyse sémantique en linguistique a pour finalité de caractériser l'énoncé dans son ensemble principalement par la détermination des structures de l'énoncé. Dans les deux cas, la détermination des structures sera basée sur une caractérisation de ses éléments de base, les mots, et leurs propres constituants, mais de façon différente selon ces deux approches.

L'analyse syntaxique va s'occuper des syntagmes et elle s'en occupera par rapport à une phrase. On ne peut pas faire d'analyse syntaxique du mot "petites" par exemple s'il n'est pas inclus dans une phrase, en relation avec d'autres mots compléments ou chefs de groupe.

L'analyse syntaxique peut ainsi être identifiée comme une analyse des structures fonctionnelles pouvant être obtenues au moyen de l'exercice des règles de la grammaire.

L'analyse sémantique de son côté s'intéresse à ces structures en observant les mécanismes propres à la construction du sens. À savoir : un sème est la plus petite unité de sens.

La sémantique peut s'intéresser à un mot pour le mot. On analysera ainsi le mot "petites" :

PETIT (Adj. ⇒ qui n'est pas grand) + E (marque de féminin) + S (marque de pluriel) [PETIT - la base ou le radical du mot (signe lexical), E + S - sont des signes grammaticaux].

Pour le mot "petites" nous avons donc 3 sèmes.

À partir de ce même mot, d'autres analyses sont possibles sans forcément mettre en lumière un énoncé entier.

IV. Lexicologie et lexicographie

La lexicologie est l'étude scientifique des mots alors que la lexicographie est la technique permettant la confection des dictionnaires.

V. Champ sémantique / Champ lexical

1 - Champ lexical

Définition : Les champs lexicaux sont des groupes de mots se rapportant à une même idée.

Exemple : Vacances : Sable, soleil, plage, montagne, s'amuser, grasse matinée...

2 - Champ sémantique

Définition : En lexicologie, le champ sémantique d'un mot est l'ensemble des sens disponibles de ce mot selon le contexte.

Exemple : Fraise : le fruit / celle du dentiste / cols des notables à l'époque de Henri IV